



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
27 juillet 2016
Français
Original : anglais

Quatorzième session

Nairobi

17-22 juillet 2016

Réunion de haut niveau : promotion de la transformation structurelle de l'Afrique

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

1. Dans ses déclarations liminaires, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a noté que depuis 2002, l'Afrique avait régulièrement enregistré une croissance impressionnante du produit intérieur brut, y compris un taux à deux chiffres dans certains pays. De bonnes politiques macroéconomiques et la stabilité politique étaient au cœur de la « montée de l'Afrique ». Toutefois, si l'on analysait les facteurs sous-jacents contribuant à la croissance de l'Afrique, il était manifeste que l'activité avait été essentiellement stimulée par la consommation intérieure, surtout la hausse de la demande de biens de consommation, ainsi que par l'essor foudroyant des secteurs des produits de base et de la construction. La croissance pouvait être davantage imputée à la consommation qu'à l'investissement ou aux exportations d'articles manufacturés, ce qui expliquait en partie la croissance rapide du secteur des services, lequel comptait pour près de moitié dans la production du continent. Ce mode de développement – privilégiant les services non échangeables au détriment de l'agriculture, sans améliorer la productivité par le biais de l'industrialisation, du progrès technique et de la création d'emplois formels – n'avait pas promu le type de transformation structurelle dont l'Afrique avait un besoin urgent.

2. Les intervenants ont souligné l'importance que revêtait l'application de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui impliquait une vision et une mission pour l'Afrique et, en tant que tel, était un moteur essentiel de l'intégration régionale. Les participants ont pris note des principaux enjeux et perspectives découlant d'une situation où les ressources dont le continent avait besoin pour favoriser la transformation structurelle pourraient être réunies.

3. Les participants craignaient que les ressources financières dégagées pour mettre en œuvre le programme de développement de l'Afrique ne soient pas suffisantes. Plusieurs participants ont noté que la paix et la sécurité étaient des catalyseurs importants de l'intégration régionale. Un partage de l'information et une intégration plus poussée étaient nécessaires pour résoudre les problèmes ayant trait aux migrations, au terrorisme et à l'insécurité, si l'on voulait que l'Afrique se transforme réellement et pacifiquement. Il a été fait observer que les pays africains avaient bien collaboré, adoptant une position commune à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable tenue en 2012, à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur

GE.16-12995 (F) 040816 040816



* 1 6 1 2 9 9 5 *

Merci de recycler 



les changements climatiques et au sujet de l'initiative sur le financement du développement. Il existait aussi, entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine, un cadre de coopération comprenant un programme de renforcement des capacités pour l'Afrique devant démarrer en 2017 et renforcer les synergies entre l'Agenda 2063 et le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

4. Les participants ont souligné la nécessité de s'appuyer sur les initiatives de l'Union africaine, de l'Organisation des Nations Unies et des donateurs comme l'énergie pour tous, l'énergie pour l'Afrique et la zone de libre-échange continentale. De l'avis de tous, il importait de stimuler les services d'électricité pour permettre la transformation de l'Afrique. Plus de 50 % de la population africaine n'avait pas accès à l'électricité et les participants ont fait observer que la perte potentielle de croissance annuelle du produit intérieur brut due au manque d'énergie s'élevait à 2 % environ. L'Afrique avait besoin de produire davantage d'énergie renouvelable, de mieux utiliser l'énergie qu'elle produisait et d'accroître l'investissement dans les services d'infrastructure énergétique.

5. Les intervenants sont tombés d'accord sur la nécessité pour l'Afrique de réussir sa transformation structurelle et d'adopter la démocratie ainsi que sur le rôle essentiel que jouaient la pluralité et la transparence. Il fallait aussi s'attaquer à la corruption. L'Afrique devait choisir des technologies adaptées à sa propre production et réaliser les investissements nécessaires pour stimuler l'innovation, surtout dans le secteur agricole. L'agriculture et l'industrialisation de l'Afrique ne s'excluaient pas et la première ne devait pas être négligée au profit de la seconde. En outre, les femmes avaient un rôle important à jouer. Enfin, les intervenants ont noté que l'Organisation des Nations Unies avait soutenu l'Agenda 2063.

6. L'intégration régionale était une chance, mais elle posait aussi de grandes difficultés ; elle passait par une plus grande liberté de circulation des personnes, des capitaux et des biens. Une croissance fondée sur le prix élevé des produits de base n'était pas durable pour l'Afrique ; la dépendance à l'égard des produits de base devait être réduite grâce à une action en faveur de la diversification de l'économie. Les participants ont félicité la CNUCED d'avoir établi un lien entre la transformation structurelle et l'intégration commerciale régionale car cette dernière pouvait contribuer à accélérer la première. L'essentiel du commerce africain était Nord-Sud ; la part du commerce intrarégional n'étant que de 13 %, il était important de lier les deux éléments susmentionnés.

7. Un intervenant a fait observer que l'Afrique était paralysée dans un modèle où elle se concentrait sur les exportations traditionnelles et a souligné que ce modèle devait changer afin d'accroître le commerce intrarégional. Les participants ont demandé aux dirigeants africains de soutenir, au moyen de ressources, le doublement du commerce intra-africain en l'espace d'une génération. Pour réussir sa transformation structurelle, le continent devait développer et mieux exploiter le marché africain, qui représentait un marché potentiel d'un milliard de consommateurs. Toutefois, un participant a fait observer que les préférences commerciales dont bénéficiait l'Afrique s'effritaient en raison de l'émergence de blocs commerciaux tels que l'Accord de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement ; c'était pourquoi l'Afrique avait besoin de créer une zone de libre-échange continentale opérationnelle.

8. Au cours de la réunion-débat, un consensus s'est dégagé sur les principaux points suivants :

a) L'Afrique devait ouvrir les marchés de capitaux et en particulier les marchés de biens et les marchés du travail. La liberté de circulation contribuerait à stimuler la productivité et la croissance sur le continent, permettant aux compétences et à la technologie d'aller vers les zones dans lesquelles celles-ci étaient les plus demandées ;

b) Le commerce revêtait une grande importance, notamment la zone de libre-échange continentale destinée à stimuler le commerce intrarégional. La création d'une telle zone était à la portée de l'Afrique et contribuerait à la croissance ;

c) Il fallait remédier à la corruption ; les appareils judiciaires africains devaient jouer un rôle clef dans le développement de l'Afrique en luttant contre la corruption. Cela aurait des incidences importantes sur le commerce, sur la confiance des investisseurs dans le continent et sur la garantie des droits de propriété, éléments qui, tous, étaient essentiels pour instaurer un environnement propice au développement et à la croissance du secteur privé ;

d) La Banque africaine de développement, les gouvernements et l'Union africaine devaient favoriser la transformation structurelle en stimulant l'investissement dans les infrastructures d'approvisionnement en énergie et en électricité ;

e) Les gouvernements africains devaient favoriser l'innovation technologique et la mécanisation dans le secteur agricole, afin d'accroître la compétitivité du secteur et, notamment, d'élever le revenu des communautés rurales, où la pauvreté était la plus enracinée.

9. L'Afrique s'était fixé un ambitieux programme d'intégration commerciale, qui était manifeste dans les négociations en cours sur une zone de libre-échange continentale. Grâce à une telle zone, l'Afrique pourrait supprimer les obstacles tarifaires et rationaliser les réglementations à l'appui d'un marché intégré. D'après la plupart des intervenants, il pourrait en résulter des possibilités sans précédent de développer les marchés agricoles, d'élargir la base du secteur manufacturier et de tirer parti de l'essor du marché des services en Afrique.
